

**25 JANVIER 2024**



Aujourd'hui dans le mot du Jeudi :

- Une journée de grève le 1<sup>er</sup> Février
- Les groupes de niveau
- La nouvelle ministre
- Un stage pédagogie alternatives organisé par ton syndicat préféré

## Grève

### **Tous·tes en grève et en manifestation le Jeudi 1<sup>er</sup> Février**



Les ministres ont beau changer et les casseroles s'accumuler (voir par ailleurs) le constat est le même : mépris des élèves et de leurs familles. Les conditions de travail n'ont jamais été aussi mauvaises (et on creuse encore!), les suppressions de postes sont toujours plus nombreuses et les salaires ne bougent pas.

A l'image des agriculteurs·rices qui bloquent les routes cette semaine, le seul moyen de faire aboutir nos revendications est de se mettre massivement en grève pour installer un rapport de force en notre faveur.

**C'est pourquoi SUD éducation 49 au sein de l'intersyndicale SUD, FSU, CGT, FO appelle l'ensemble des personnels à se mettre en grève et à manifester le 1<sup>er</sup> Février prochain.**

S'il fallait encore te convaincre de l'utilité de cette grève, voilà 4 bonnes raisons de nous rejoindre Jeudi prochain :

- 1- Pour de vraies augmentations de salaires :** Les annonces de la rentrée sur les augmentations ne sont pas satisfaisantes. Pour 70 % des enseignant.e.s, elles ont permis une hausse de salaire de 95€/mois et une partie de nos collègues AESH en bas de l'échelle des salaires sont toujours rémunéré·es sous le seuil de pauvreté.
- 2- Pour de meilleures conditions de travail :** Les réformes successives (lycée pro, groupe de niveau au collège, bac...) totalement déconnectées de la réalité du terrain dégradent nos conditions de travail en augmentant nos missions sans réelle reconnaissance.
- 3- Pour de vrais moyens et des créations de postes :** La mise en place prochaine du « choc des savoirs » va se faire à moyens constants. SUD éducation dénonce ces mesures démagogiques.
- 4- Pour une école pour tous·tes les élèves :** L'acte 2 de l'école inclusive est fait à marche forcée et sans aucune concertation avec les personnels. Sans moyens l'inclusion n'est qu'un slogan. Retrouve le tract intersyndical du 49 [en cliquant là](#) et toute la documentation de SUD éducation 49 [en cliquant ici](#)

**AG des enseignant.e.s grévistes à 9h30 (Bourse du Travail Angers)  
Manifestation à 11h (Place Imbach)**

## Groupes de niveau

# Libéralisme, Inégalité, Tri social : les nouvelles valeurs de l'Éducation Nationale



Le 5 décembre dernier, Gabriel Attal, annonçait avant de partir à Matignon, la mise en place de son programme « Choc des savoirs » censé permettre à l'école française de répondre aux « mauvais résultats » du classement PISA.

Pour SUD éducation, le constat est simple. L'éducation souffre d'un manque de moyens qui est la cause principale des difficultés rencontrées par les élèves et les enseignant·es. Pour mettre en place une politique d'accompagnement efficace de tous·tes les élèves, SUD éducation porte de nombreuses revendications parmi lesquelles : baisse du nombre d'élèves par classe, formation des enseignant·es, création d'un vrai statut d'AESH...

A rebours de ces idées, les ministres successifs·ves n'ont qu'un seul objectif : casser le service public d'éducation en aggravant les inégalités. Dernière proposition démagogique en date : « le choc des savoirs ». Ce vaste projet de tri social

et de stigmatisation n'est que la suite d'une politique lancée par le ministre Blanquer.

**Tu peux retrouver l'analyse de SUD éducation sur le « Choc des savoirs » [en cliquant là](#).**

Au sein de cette nébuleuse libérale, la mise en place des groupes de niveau est le symbole de la déconnexion la plus totale de notre hiérarchie. On va essayer de t'expliquer simplement dans quelle sorte d'usine nous allons mettre les pieds à la rentrée prochaine.

Prenons un collège PUBLIC de 400 élèves avec 100 élèves par niveau dans lequel nous avons 4 profs de Français et 4 profs de Maths. Dans cet établissement, il faudra répartir les élèves ainsi en 6<sup>ème</sup> **et** en 5<sup>ème</sup> :

15 élèves **max** dans le groupe des élèves « Faibles ». Les 85 restants seront à disperser selon leur niveau chez les « Moyen·nes » ou « les Fort·es » qui elleux ne disposent pas de nombre max (vous commencez à voir venir le problème...) Maintenant, imaginons que pour éviter les groupes avec 44 élèves, le·la chef·fe décide de faire plus que trois groupes. Cela implique que l'ensemble des collègues de Maths et de Français vont devoir être impliqué·es en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Quand on sait que le dispositif a vocation à être élargi à l'ensemble du collège en 2025, cela veut dire que les collègues de Maths et de Français vont devoir enseigner obligatoirement sur 4 niveaux à partir de 2025.

Ensuite, ces groupes de niveau vont devoir avoir lieu tous au même moment pour permettre les transferts d'élèves entre les groupes en fonction de l'évolution de leurs apprentissages. Quand on sait que le Français et les Maths correspondent à 30 % du total des cours d'un·e collégien·ne, on vous laisse imaginer les conséquences sur les emplois du temps de l'ensemble des enseignant·es de ce collège.

Enfin, la création de ces groupes va faire exploser les besoins en profs de Maths et de Français, deux matières qui souffrent depuis plusieurs années d'un sérieux problème de recrutement. Le ministère annonce avoir besoin de 2300 postes pour rendre viable cette organisation (soit près de 1200 par matière). Comment pourvoir à ces besoins supplémentaires quand les postes disponibles au CAPES sont de 1040 en Maths et 698 en Français pour la prochaine rentrée ? ([merci d'envoyer vos réponses au 110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07](#))

Encore une fois, le gouvernement met en place une réforme sans aucune concertation tout en méprisant les nombreuses études dénonçant les ravages sur les apprentissages, l'estime de soi et la stigmatisation des élèves qui se verront trier arbitrairement.

Cette petite explication montre bien à quel point cette réforme est irréfléchie et précipitée d'autant plus que nous n'avons pas parlé des conséquences sur les collègues du premier degré qui vont devoir émettre un avis sur le niveau des élèves qu'ielles envoient en 6ème, sur la place du·de la prof principal·e d'une classe qui n'existe plus, sur la réforme du DNB 2025 et de la création d'une sorte de « prépa seconde » pour ceux qui échoueraient au DNB...

Tu peux retrouver l'ensemble de ces détails et plus encore en [cliquant là](#)

**SUD éducation dénonce une énième réforme démagogique et exige le retrait d'une réforme stigmatisante. Nous demandons la mise en place d'un vrai plan d'urgence pour l'éducation (baisse des effectifs, création massive de postes d'enseignant-es, d'AED, d'AESH et de personnels médico-sociaux, création d'un vrai statut pour les AESH).**

## Encore une raison de faire grève le 1<sup>er</sup> février

### **La ministre doit se déporter du ministère de l'Éducation Nationale**



Peut-on être ministre de l'éducation nationale et scolariser ses enfants à Stanislas ? La macronie dit que oui au motif que cela relève d'un choix privé... Circulez, y a rien à voir !

Sauf que le choix de Stanislas d'abord justifié par un mensonge sur l'absentéisme dans le public en dit long sur la conception de l'école de notre ministre.

Quand on est ministre de l'éducation nationale, on ne doit pas scolariser ses enfants dans un établissement qui ne respecte pas la laïcité en imposant les cours de cathé à tous·tes les élèves. Cette entorse au contrat d'association signé avec l'État aurait dû conduire la ministre à demander la restitution des subventions perçues par cet établissement et sa dénonciation mais ce serait agir contre ses intérêts privés...

Quand on est ministre de Parcoursup, on ne fait pas bénéficier l'un de ses enfants d'un système contournant Parcoursup. On ne peut pas à la fois être garante de l'égalité de traitement supposée de Parcoursup et en même temps

s'en extraire sauf à agir contre son intérêt privé...

La ministre de l'éducation nationale a la responsabilité de « *favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes* » – c'est l'une des missions confiées à toutes les écoles, collèges et lycées de France, publics comme privés, par le Code de l'éducation. En refusant cette mixité pour ses enfants, Amélie Oudéa-Castéra agit encore une fois en contradiction avec les principes qu'elle devrait porter au nom de l'intérêt général...

Il est impensable qu'Amélie Oudéa-Castéra soit la promotrice de l'école publique et laïque à l'opposé de ses choix privés.

Au delà du cas d'Amélie Oudéa-Castéra, c'est le principe même de l'existence de l'enseignement privé qu'il faut remettre en cause pour en finir avec le séparatisme de la bourgeoisie.

**Pour SUD éducation, il est plus que jamais temps de reprendre le débat sur la fin du dualisme scolaire :**

- en mettant fin au financement public de l'enseignement privé ;
- en nationalisant l'enseignement privé, sans indemnité ni rachat, et en transférant ses personnels dans les corps correspondants de l'enseignement public.

## Se former est un droit



### **Formation syndicale sur les pédagogie alternatives les 25 et 26 mars**

L'individualisation des parcours et des apprentissages est aujourd'hui un objectif affiché des politiques éducatives, mais aussi un aspect important des pratiques pédagogiques dites alternatives.

Pourtant nombre d'entre elles, qui ont des visées émancipatrices, n'ont de cesse d'articuler les besoins et les libertés des individus avec ceux du groupe auquel ils appartiennent. Comme si l'émancipation de chacun·e ne pouvait passer que par l'émancipation collective.

La réussite individuelle pure tant vantée par l'école libérale, et plus largement dans le monde merveilleux des (auto-)entrepreneur·ses, serait-elle un mythe ? C'est en tout cas ce que semble nous enseigner l'histoire des luttes ouvrières et salariales. Face à des gouvernements et des organisations patronales qui cassent le code du travail pour individualiser au maximum le rapport salarié·es/employeur·ses, la lutte syndicale vise d'abord à obtenir des droits collectifs. Peut-on s'émanciper tout·e seul·e? En tant que pédagogues, qu'éducateur·trices et salarié·es de l'éducation, cette question mérite que l'on s'y attarde.

Retrouve le programme de ces deux journées en [cliquant là](#) et inscris-toi en [cliquant ici](#)

### **AGENDA SUD ÉDUCATION 49**

- **01 FÉVRIER** : Journée de grève et de manifestation dans l'éducation
  - 9h30 : AG éducation Salle Pelloutier (Bourse du Travail à Angers)
  - 11h : Manifestation place Imbach (Angers)
- **03 FÉVRIER** : Formation antiraciste sur l'antisémitisme à la Bourse du Travail à 10h à la Bourse du Travail (Angers)
- **07 FÉVRIER** : AG de Sud éducation à 14h30 à la Bourse du Travail (Angers)
- **25-26 MARS** : Stage pédagogies alternatives (Bourse du Travail à Angers)



Equipe de rédaction :

Guiller, Maëbault, Jérmas, Thille, Esthaume et Thoôme

Si vous souhaitez vous désabonner de la liste, utilisez l'application <http://desabonnement.ac-nantes.fr>

ATTENTION : ce lien n'est plus cliquable pour des raisons de compatibilité, copiez-le dans votre navigateur